

Bilan des plaintes

Plaintes déposées à la Régie de l'énergie

- 1 Au cours de l'année 2016, aucune plainte n'a été déposée à la Régie.
- 2 Le 1^{er} décembre 2015, Newfoundland and Labrador Hydro (« NLH ») et Nalcor Energy
- 3 Marketing Corporation (« NEMC ») ont déposé une plainte contre Hydro-Québec
- 4 TransÉnergie (« HQT ») (collectivement « les Parties ») (plainte # P-130-004).
- 5 Le 30 mai 2016, la Régie a été informée que NLH et NEMC suspendaient cette plainte pour
- 6 une période indéfinie. Une entente de règlement est ensuite intervenue entre NLH, NEMC,
- 7 HQT et Hydro-Québec Production mettant fin au litige entre les Parties. Le 27 juillet 2016,
- 8 les Parties ont fait parvenir à la Régie l'avis de règlement (*Notice of Settlement*).